

ESPRIT

juillet 1999

149

Le nœud du génocide rwandais

Jean-Pierre Chrétien*

EN JUIN 1998, un texte a été proposé aux épreuves du brevet de l'académie de Rouen : il traitait du « conflit entre les Hutu et les Tutsi » au Rwanda. Incident parmi beaucoup d'autres. Banalement ou de manière plus sophistiquée, l'opinion française se trouve confrontée à un questionnement lourd d'arrière-pensées sur ce qui a eu lieu dans ce pays d'Afrique : pourquoi les tueries qui ont causé plus de 500 000 morts en une dizaine de semaines, en avril, mai et juin 1994, ne sont pas des massacres ordinaires, de nature politique, sociale ou « ethnique », mais un génocide qui relève de l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et qui interpelle la conscience internationale, malgré le silence embarrassé qui persiste même après l'énorme travail de la mission parlementaire sur ce sujet¹ ? Le livre de plus de 900 pages que la Fédération internationale des droits de l'homme et l'association Human Rights Watch viennent de publier, sous la plume de l'historienne américaine Alison Des Forges², apporte des réponses décisives. Intitulée *Aucun témoin ne doit survivre*, cette enquête fait la démonstration de la nature génocidaire de ces tueries. L'ouvrage traite de l'ensemble de la crise de 1994 et l'illustre notamment à travers les exemples des préfectures de Gikongoro et de Butare au sud du pays. Il est intéressant de faire le point sur cette démonstration, sortie cinq ans après la reconnaissance officielle de ce génocide de la fin du xx^e siècle par les Nations unies. Chacun a en tête la Shoah bien sûr, mais aussi le génocide des Arméniens et celui du

* CNRS, laboratoire Mutations africaines dans la longue durée, université de Paris-I.

1. Mission d'information commune, *Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994)*, Paris, Assemblée nationale, 1998, 4 tomes. Voir Marc Le Pape, « Le Rwanda au Parlement. Une enquête sur la tragédie rwandaise », *Esprit*, mai 1999, p. 81-92.

2. *Human Rights Watch, Fédération internationale des droits de l'homme* (édités par Alison Des Forges), *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999, 900 p.

Cambodge. La convention de décembre 1948 définit ce crime comme la tentative de destruction, en tout ou partie, d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux comme tel. Au Rwanda c'est la composante tutsi de la population dont la disparition a été programmée.

L'ouvrage collectif qui inspire ici notre réflexion aboutit à une conclusion essentielle : l'organisation concertée des tueries. Jusqu'ici on disposait essentiellement d'un faisceau d'innombrables témoignages concordants, recueillis auprès de rescapés et de témoins ayant accepté de parler. La collecte la plus exemplaire a été livrée depuis 1994 dans l'ouvrage édité par l'association britannique African Rights sous la direction de Rakiya Omaar. Ce livre (de 1 200 pages dans sa réédition de 1995³) fournissait déjà des preuves accablantes sur la nature exacte de la tragédie vécue au Rwanda en 1994. Mais les commentateurs les plus pointilleux soulignaient que les attestations du crime étaient essentiellement orales. Le travail réalisé par l'équipe d'Alison Des Forges montre que les preuves écrites existent également, illustrant la bureaucratisation du bain de sang.

Organisation et préméditation

Il faut lire ce livre. Nous y redécouvrons de manière saisissante que la mort de plus de 500 000 Tutsi rwandais (soit les trois quarts de cette collectivité) a été « le choix délibéré d'une élite moderne » et non le fruit d'un chaos social ou d'une résurgence de haines tribales. Les tueries n'ont pas été anarchiques. Elles représentent en un sens un triomphe de l'efficacité de l'État rwandais dans sa capacité d'encadrement et de mise en condition de la population. Parmi les organisateurs, on trouve les plus hauts cadres militaires, sous la houlette de l'ancien directeur de cabinet au ministère de la Défense, le colonel Théoneste Bagosora, des leaders de toutes les formations politiques unies autour du projet dit de « *Hutu power* », des responsables administratifs (préfets, bourgmestres, etc.) ralliés progressivement au programme dit de « l'autodéfense civile », des diplomates chargés de justifier les tueries jusque dans l'enceinte du Conseil de sécurité, des évêques apportant dès le début leur appui au « gouvernement intérimaire » formé le surlendemain de l'attentat du 6 avril qui avait fait disparaître le président Habyarimana, des prêtres appelant à des réunions « de sécurité » ou refusant leur aide à des fuyards, des universitaires contribuant à la propagande qui a précédé et accompagné les massacres, des médecins veillant à épurer les hôpitaux, des enseignants soucieux de « l'ordre » dans leurs établissements. Le plus souvent ces assassins aux beaux

3. African Rights, *Death, Despair and Defiance*, Londres, 1995, 1 201 p.

habits ont laissé des « paysans » se salir les mains, mais ils étaient juste en deuxième ligne pour coordonner les opérations.

Les autorités administratives ont organisé le rassemblement des victimes dans des stades, des églises, des écoles, etc., elles ont suivi le « travail » des miliciens, fourni la logistique, réparti les biens des morts, assuré l'aménagement des charniers. La garde présidentielle et les milices *interahamwe* ont commencé les bouclages et les exécutions quelques heures après l'attentat. Les personnalités hutu libérales qui devaient gouverner le pays en vertu des accords d'Arusha d'août 1993, à commencer par le Premier ministre, M^{me} Uwilingiyimana, sont massacrées dès le 7 avril, ainsi que dix Casques bleus belges, dont la mort va provoquer le retrait d'une grande partie du contingent de la Minuar. Dès l'aube les miliciens déterrent les armes cachées à Kigali. Le même jour des tueries commencent dans différentes régions frontalières, préluant à la fermeture du pays afin que les Tutsi n'aient même pas la possibilité de s'exiler. Dès le 11 avril 20 000 personnes sont massacrées à Kigali, des dizaines de milliers sont ensuite exterminées dans chaque préfecture avant le 1^{er} mai. Les quelques milliers de miliciens initialement à l'œuvre embrigadent peu à peu des masses de gens dans leurs patrouilles, autour des barrières, dans les foules, souvent parées de feuilles de bananier, qui encerclent les lieux d'abattage. Les tueurs participent à une tâche communautaire, à un « travail » bien fait que l'on revient parachever le matin s'il n'est pas terminé le soir. C'était l'éradication des « cafards », ou « comme balayer des feuilles sèches de bananier avant de les brûler ». Les Tutsi sont par définition « l'ennemi infiltré » : même les troupes françaises de l'opération Turquoise tomberont dans le panneau en juin lors des dernières opérations de lutte contre des « infiltrés » à Bisesero, intervenant trop tard ou laissant faire les bourreaux qui les avaient accueillis avec des drapeaux tricolores.

Depuis 1991 on pouvait suivre la mise en place de cette machine infernale : memorandum de l'état-major sur « l'identification de l'ennemi » diffusé au début de 1992, pogroms concertés, d'abord dans la région du président, puis ailleurs (ceux du Bugesera de mars 1992 étant une véritable répétition générale) pour contrecarrer la progression des négociations et de la démocratisation, des massacres débutant et se terminant au coup de sifflet des autorités locales, établissement officieux de listes de « complices » par l'administration, élaboration de la politique dite « d'autodéfense civile » par des responsables militaires (l'agenda du colonel Bagosora pour l'année 1993 trouvé par les enquêteurs en fournit la preuve accablante) sur la base d'une idée lancée par des universitaires de Butare. Et surtout, après la signature des accords d'Arusha dont l'application fut sans cesse retardée par Habyarimana, les signaux d'avertissement, de novembre 1993 à mars 1994, ont été innombrables : rapports de services de ren-

seignement belges, mises en garde du général canadien Dallaire, commandant les Casques bleus, messages de ligues des droits de l'homme, menaces proférées sur la radio officielle RTLM, découvertes de caches d'armes, livraisons anormales de matériel (y compris français), acquisition de 600 000 machettes de janvier 1993 à mars 1994 sous couvert d'équipement agricole (financée sur les crédits accordés par la Banque mondiale et les autres bailleurs de fonds étrangers). Il est impossible de croire que les partenaires occidentaux ignoraient ce qui se tramait : le rapport du Sénat belge le montre⁴, celui de l'Assemblée nationale française a du mal à le cacher, compte tenu de plusieurs témoignages de diplomates et de militaires.

Mais un des apports les plus remarquables de l'enquête d'Africa Watch est la mise à jour de ce qui était perceptible et analysable dans la propagande des médias racistes (presse et radio RTLM), à savoir l'organisation concertée du mensonge. Nous avons nous-mêmes évoqué ces « jeux de la vérité » où la provocation verbale fonctionnait comme une arme de « prédiction créatrice ». Ces journalistes légitimaient les tueries à venir en annonçant d'autres et en commençant par réinventer le passé ancien ou récent sur le mode de la complainte d'une persécution éternelle des Hutu par les fourbes Tutsi⁵. Des documents découverts à Butare montrent que cette méthode a été théorisée en se référant à un ouvrage de Roger Mucchielli (*Psychologie de la publicité et de la propagande*, publié à Paris en 1970). L'objectif avoué était de manipuler l'opinion tant intérieure qu'internationale par des insinuations, des exagérations et des montages tendant à diaboliser au maximum l'adversaire. Plus précisément la méthode recommandée était celle de « l'accusation en miroir » consistant à prêter à « l'ennemi » ce que l'on prépare soi-même. On comprend l'accusation lancinante portée contre les Tutsi censés préparer un génocide des Hutu ! Ce travail d'intoxication a été dans certains cas jusqu'à inventer des massacres imputés au FPR en 1993 et à organiser des attaques simulées, comme déjà le « feu d'artifice » organisé par des militaires à Kigali dans la nuit du 4 au 5 octobre 1990. Ces supercheries ont ensuite donné lieu à des fausses informations, colportées jusque dans les brochures d'Amnesty international ou dans les colonnes du *Monde*.

Cette disqualification de la vérité a été intériorisée à un point tel qu'on la retrouve jusque dans les productions des associations rwandaises ou même étrangères qui ont pris en charge les réfugiés hutu partis au Zaïre entre 1994 et 1996 et toujours encadrés par des res-

4. Sénat de Belgique, *Rapport de la commission d'enquête concernant les événements du Rwanda*, Bruxelles, 1997. Voir Jean-Pierre Chrétien, « Les responsabilités politiques du génocide, vues de Bruxelles et de Paris », *Politique africaine*, n° 73, mars 1999, p. 159-164.

5. Jean-Pierre Chrétien, avec Jean-François Dupaquier, Marcel Kabanda et Joseph Ngarambe, *Les Médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995, 397 p.

ponsables locaux du génocide. La guerre faite sous forme d'un génocide a servi en même temps à le dissimuler : justifier et occulter l'horreur du même coup. Ce travail de légitimation de l'indicible s'est poursuivi dans son traitement négationniste jusqu'à ce jour⁶ et de manière particulièrement perverse. De ce point de vue, même si ce n'est pas son objet⁷, l'ouvrage d'Africa Watch apporte une lumière complémentaire sur ce qui a suivi. La négation a consisté en effet à nier ou à relativiser les faits, tout en les justifiant au nom de l'autodéfense ou de la défense de la démocratie. Elle débouche sur l'affirmation répétée d'un « deuxième génocide » (que l'on a recherché successivement au Burundi, au Zaïre et en fin de compte au Rwanda même), renvoyant les observateurs à la case départ, celle des fameuses « luttes interethniques ». À chacun son génocide, donc il n'y a pas eu de génocide, CQFD. En dernière instance ce seraient les Tutsi qui auraient organisé leur propre destruction, depuis l'attaque du FPR d'octobre 1990. On entend cela très souvent.

L'idéologisation de l'événement a atteint une dimension véritablement internationale, faite de naïveté ou d'aveuglement, mais aussi de mauvaise foi et de hargne anti-tutsi persistante. Des partenaires européens, y compris des ONG qui font partie des bailleurs de fonds de l'enquête d'Africa Watch, ont cautionné cette désinformation dès juillet 1994. Cette prostitution concertée du langage finit par tout relativiser dans un brouillard « d'opinions » antagonistes et par dévaloriser tous les mots. La colère et la vengeance se diluent dans le discours, puisque des tueries programmées sont traitées sur ce mode, comme si chaque citoyen hutu rwandais avait ressenti une soif personnelle de meurtre, y compris contre des bébés, des malades ou des vieillards de son voisinage, à la nouvelle de la mort du président.

Une observation est à faire à ce propos. Cette pratique du mensonge en milieu politique hutu a rendu très difficile l'appréciation des tueries commises ensuite par les forces tutsi du FPR au Rwanda puis au Zaïre. Comment démêler la part des vengeances réelles, des dérapages et de la terreur organisée, quand les témoins de ces violences continuent à s'exprimer selon la logomachie rodée pour le génocide ! Comme dans le conte de celui qui criait au loup, des réalités laissent incrédule, vu la dévalorisation de la parole mise en œuvre de façon aussi structurée, et surtout quand les sources sont anonymes. L'analyse précise et nuancée de l'action du FPR, abordée dans quelques pages, malheureusement mise en exergue de façon spéculative dans les recensions de certains médias français, contribue sur ce point aussi à un retour aux réalités.

6. J.-P. Chrétien, *Le Défi de l'ethnisme. Rwanda et Burundi, 1990-1996*, Paris, Karthala, 1997, 400 p.

7. Néanmoins un éclairage intéressant sur le rôle de l'association Solidarité internationale pour les réfugiés rwandais, auteur de *le Non-dit sur les massacres du Rwanda*, Bukavu, 1995.

Construction idéologique de l'ethnie

C'est au niveau des interprétations que la discussion doit être poursuivie, tant les interrogations soulevées par la réalité génocidaire sont délicates. Ce que met en valeur Alison Des Forges, c'est le côté concerté et éminemment politique de l'extermination des Tutsi. Elle règle définitivement, s'il en était encore besoin, le sort du cliché sur les « affrontements interethniques ». Mais l'analyse se trouve alors confrontée à un piège habilement manié par les négateurs du génocide. Après nous avoir ressassé durant une génération que la priorité des priorités au Rwanda (et au Burundi) résidait dans les appartenances « ethniques », au détriment de toute analyse sociale ou politique, les enjeux sociaux étant soigneusement confondus avec le rapport hutu-tutsi, voici qu'au lendemain d'un bain de sang qui a été un aboutissement de cette obsession, les anciens acteurs et partenaires du régime de la république hutu voudraient prouver que le génocide est le fruit d'un simple conflit de pouvoirs. À ce compte, les enjeux de la Seconde Guerre mondiale se réduiraient à un « conflit de pouvoirs » entre Churchill et Hitler.

Le génocide rwandais relève effectivement du politique, il n'est pas un objet ethnographique. Mais de quelle politique s'agit-il ? Son contenu n'est pas indifférent. Au fil des pages, il apparaît clairement : c'est un racisme mêlant insidieusement références sociales et ethno-historiques (ou prétendues telles), confondant *a priori* le concept démocratique de majorité et celui d'autochtonie. Les Tutsi étaient traités de conquérants féodaux. Cette confusion socio-ethnique rend compte de la complicité durable de démocrates-chrétiens belges, ou plus récemment de celle de socialistes mitterrandiens, avec un régime raciste. L'alpha et l'oméga de la culture politique officielle étaient l'opposition entre « Bantous et Hamites », deux « races » définies dans le sillage d'une raciologie gobinienne bien connue. Une nouvelle école d'historiens rwandais commençait à remettre en cause cette idéologie, mais ses travaux n'avaient pas mordu sur l'opinion courante dans laquelle ont grandi plusieurs générations de Rwandais, puisque l'idéologie du Rwanda indépendant n'a fait que reprendre celle de la colonisation en en permutant simplement les termes : le Tutsi supérieur des années 1930 est devenu un envahisseur à peine tolérable depuis 1960. L'enseignement et « l'animation » politique ont inlassablement reproduit ce schéma dans la tête des nouvelles générations. Comme l'écrit Alison Des Forges :

[...] les organisateurs du génocide avaient grandi avec ces déformations de l'histoire, ils exploitèrent habilement des idées fausses sur l'identité des Tutsi, leur origine et leurs actions passées.

Tutsi et Hutu adhéraient à cette vision raciale, puisqu'il n'y en avait pas d'autre accessible et qu'alternativement elle avait pu favoriser les

élites de l'une ou l'autre composante, intéressées à respecter ce que racontaient les écrits des Européens.

Ce racisme au moins trentenaire n'est pas un détail⁸ ni un artifice de propagande, il a marqué profondément les esprits, notamment au sein de l'élite instruite et c'est cette culture politique dominante qui explique le succès obtenu si facilement par les tenants du pouvoir de Habyarimana au sein de l'opposition. L'ouvrage d'Africa Watch montre cet engrenage, mais sans aller jusqu'au bout de sa dimension idéologique. Déjà en 1963 un terrible massacre de Tutsi avait eu lieu en préfecture de Gikongoro – il aurait fallu le rappeler – et il avait été étouffé par les amis du régime, notamment par les missionnaires. La conjoncture des années 1990 se prêtait aussi bien à une remise en cause radicale de ce carcan idéologique qu'à sa réactivation : c'est la deuxième issue qui l'a emporté, non parce que ses leaders étaient plus astucieux, mais parce que la pesanteur de la culture de race, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, dépassait les forces des promoteurs d'une nouvelle voie.

Cette dimension raciste est un critère essentiel dans l'identification du génocide. Depuis 1959 un populisme ethnique confondait au Rwanda démocratie-chrétienne et racisme. De même au Cambodge la dénonciation du peuple abâtardi des villes au profit du peuple rural par les Khmers rouges associait le socialisme stalinien avec une obsession de pureté ethnique⁹. Ce trait fait des massacres du Cambodge un génocide caractérisé, tout comme la propagande qui a préparé et accompagné ceux du Rwanda en donne la signification. Nous avons insisté sur ce point dans *les Médias du génocide*. Alison Des Forges cite de son côté des anecdotes lourdes de sens, par exemple lorsque des tueurs s'emploient à défigurer systématiquement les extrémités du corps identifiées comme « typiquement » tutsi, ou lorsqu'une Hutu, épouse d'un Tutsi, essaie de sauver ses enfants en prétendant que ce sont des bâtards, fruits d'une union adultérine avec un Hutu (car la « race » passe en voie patrilinéaire). De même que Rakiya Omaar avait cité ce paysan de Gitarama qui, contrôlé à une barrière, avait montré sa carte d'identité portant la mention hutu en commentant « je suis un citoyen de plein droit de ce pays », Alison Des Forges livre des lettres de familles menacées qui insistent sur leur bonne naissance : « L'ethnie à laquelle nous nous identifions est celle des Bahutu », écrit l'une d'elles à un bourgmestre.

Pour essayer de comprendre complètement le génocide du Rwanda, il faut donc combiner deux types de réflexions : l'un est

8. Voir J.-P. Chrétien, « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi » et Claudine Vidal, « Situations ethniques au Rwanda », in Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (éd.), *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1985, rééd. 1999.

9. Ben Kierman, « Sur la notion de génocide », *Le Débat*, n° 104, mars 1999, p. 179-192 et « Le communisme racial des Khmers rouges », *Esprit*, mai 1999, p. 93-126.

focalisé sur la stratégie des organisateurs du génocide, l'autre sur les ressorts idéologiques et culturels qui ont déterminé les adhésions à ce programme. Ces deux approches soulignent le côté intentionnel et la spécificité de l'événement.

D'autre part, si on se situe dans une perspective plus fonctionnaliste, il convient de suivre la conjoncture politico-militaire des années 1990 et d'analyser le terrain socio-économique de la crise. En ce qui concerne le premier point, Alison Des Forges souligne l'impact de la crise burundaise d'octobre 1993 : le putsch qui met fin à l'expérience démocratique du président hutu Melchior Ndadaye et les massacres organisés en rétorsion, eux-mêmes suivis de représailles, qui ont coûté la vie à des dizaines de milliers de Burundais dans une sorte d'indifférence internationale. Cependant, situer à ce moment précis l'émergence de la logique du *Hutu power* au Rwanda me semble très discutable, compte tenu de toutes les manœuvres observées depuis 1992, notamment au sein du parti MDR¹⁰. De toute manière le jeu pervers de miroirs entre Rwanda et Burundi serait à analyser en détail depuis l'indépendance des deux pays.

Sur le second point, sans vouloir « expliquer » le génocide par la démographie et la misère rurale, la connaissance précise des rapports sociaux au niveau des collines est fondamentale. On dispose maintenant d'une étude remarquable sur cet aspect : l'anthropologue belge Danielle De Lame a étudié entre 1988 et 1990 une colline du sud du pays sous tous ses aspects (production, consommation, flux monétaires, rapports sociaux, réseaux d'influence, conflits¹¹...) et elle a ensuite retrouvé beaucoup de ses « observés » dans un camp de réfugiés au Sud-Kivu, reproduisant les structures de la commune de départ. Elle nous livre en conclusion des réflexions sur la catastrophe de 1994 : elle montre « l'utilisation idéologique de la culture », le rôle décisif des petits cadres locaux, le poids des intérêts et celui des mémoires collectives. La participation au génocide s'inscrit dans un contexte socioculturel précis, mais sans pouvoir en être déduit de façon mécanique. Le terreau de frustrations, de violences locales et de peurs s'est trouvé mobilisé : encore fallait-il que des notables locaux, maillons intermédiaires de la bourgeoisie politique de la capitale, récupèrent et aiguillonnent ces potentialités.

Tout cela nous conduit à une dernière question. On distingue habituellement deux événements conjoints, mais qui seraient de natures différentes, le génocide des Tutsi et les massacres de Hutu dits modérés qui ont péri pour leurs idées, leur refus de tuer, leurs liens sociaux

ou familiaux avec des Tutsi. Partant d'une définition rigoureuse du génocide sur un plan juridique, on parle alors de « massacres politiques ». Or les tueurs étaient les mêmes et la logomachie qui condamnait ces Hutu était la même. Comme l'écrit Ben Kierman, « le racisme génocidaire peut se révéler mortel pour nombre de membres de la race supposée privilégiée ».

L'obsession des concepteurs du bain de sang a été l'efficacité dans le nombre des morts, mais aussi le triomphe de l'idée de front hutu. Depuis 1990 le régime redoutait avant tout une union des mécontents hutu et du FPR. Le résultat de 1994 a précisément été de casser de manière profonde les possibilités de ce type de rapprochement, tout en multipliant le nombre des tueurs à un point tel que la culpabilité partagée ait débouché sur l'innocence *a priori* des responsables. Cette stratégie du bouclier humain a donc été à la fois physique et morale. Le gouvernement du génocide a inclus des membres des régions écartées du pouvoir sous Habyarimana. Cette union sacrée visait à neutraliser partout les « traîtres », les Hutu « aimant le féodalisme » et assimilés pratiquement à des Tutsi, y compris dans les modalités de leur mise à mort. « Le peuple, voilà le vrai bouclier », clamait la RTLM dès le 3 avril. Pourquoi dès lors entrer dans le jeu des identifications ethniques et vouloir vérifier, comme tel officier français en juin 1994, la part des Tutsi et celle des Hutu dans les charniers ? La race est dans la tête des tueurs et non sur le nez des victimes. En historien, j'estime que les Rwandais hutu victimes du génocide sont assurément des martyrs de la cause du peuple rwandais dans son ensemble, mais qu'en outre ils sont eux aussi victimes du projet génocidaire dont le ressort profond, le nœud réel, était précisément un intégrisme ethnique, ou plus exactement raciste, et dont l'objet était quasi littéralement le découpage sociobiologique d'un peuple.

Jean-Pierre Chrétien

10. Sur ce parti et sur le rôle des sociaux-chrétiens flamands dans sa dérive réactionnaire, voir Léon Saur, *Influences parallèles. L'Internationale démocrate-chrétienne au Rwanda*, Bruxelles, Luc Pire, 1998, 222 p.

11. Danielle De Lame, *Une colline entre mille ou le calme avant la tempête. Transformations et blocages du Rwanda rural*, Tervuren, MRAC, 1996, 358 p.